Ami du Clergé du 26 septembre 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XXVI. De l'homicide, 593.
Cinq minutes d'Evangile. — XLVIII. *20e Dim. après la Pentecôte :* Devoirs des parents envers leurs enfants, 595. — XLIX. *21e Dimanche :* Pourquoi pardonner, 595.
Pour la fête de S. Remi. — L'âme de la France, 596.
Les Litanies de S. Joseph. — XII. *Joseph très courageux :* La vertu de force en S. Joseph et en nous, 598.
Aux Enfants de Marie. — XXV. La prière du matin et du soir, 599. — XXVI. Le respect filial, 600.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXXIV. Les petites négligences à éviter, 601.
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — XXIII. La maladie, 605. — XXIV. Epreuves et consolations, 606. — XXV. Pluie de roses, 607.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXVI

DE L'HOMICIDE

Mes frères,

Le cinquième commandement, dont nous commençons aujourd'hui l'explication, ne le cède pas en importance aux précédents. Il nous défend de faire ou de vouloir du mal soit à notre prochain — en son corps ou en son âme — soit à nous-même, et il nous ordonne de pardonner à nos ennemis et d'aimer tout le monde. C'est là un sujet très vaste et plusieurs instructions ne seront pas de trop pour l'exposer.

Aujourd'hui, nous parlerons de l'homicide par lequel on fait du mal au prochain en son corps.

I

L'homicide est le péché qui consiste à donner la mort volontairement et injustement au prochain.

Ce crime prend le nom de parricide quand celui qui le commet tue son père ou sa mère, de fratricide quand il tue son frère, d'infanticide quand il tue son enfant, de régicide quand il tue un roi, de suicide enfin quand il se tue lui-même. Ces crimes sont des homicides qualifiés qui revêtent une gravité plus grande ; il faut en dire autant de l'acte par lequel on frapperait une personne consacrée à Dieu. Ceux qui les ont commis doivent les accuser d'une manière précise, afin de recevoir en même temps que de leur péché l'absolution des peines canoniques qu'ils ont encourues (canons 985, § 4 et 2343, § 4).

L'homicide fut de tout temps très sévèrement défendu par Dieu. Vous savez de quelle façon il reproche à Caïn le meurtre de son frère Abel. Au lendemain du déluge il renouvelle à Noé et à ses enfants la défense faite précédemment aux premiers hommes de verser le sang humain : « Je demanderai compte de votre sang, dit-il, à quiconque l'aura versé » (Gen., IX, 5). Sur le Sinaï, parmi les préceptes qu'il grave sur les deux Tables de la Loi se trouve celui-ci : « *Non occides,* vous ne tuerez point. » Il ne se lasse pas de le redire et de menacer les criminels qui l'enfreindront : « Celui qui met à mort un homme doit être puni de mort... Si un homme de propos délibéré tue son prochain par ruse, on l'arrachera même de mon autel pour le faire mourir » (Ex., XX, 12-15). Cette défense Notre-Seigneur la maintient dans l'Evangile et l'étend même aux sentiments mauvais qui conduisent au meurtre : « Vous savez qu'il a été dit aux anciens : vous ne tuerez pas, quiconque aura tué sera condamné en jugement ; pour moi, je vous dis : non seulement vous ne tuerez pas, mais quiconque se mettra en colère contre son frère sera condamné lui aussi en jugement » (Math., V, 21-22).

Et pourquoi Dieu défend-il le meurtre si sévèrement ? Parce que ce crime attente à la fois à ses droits à lui, à ceux de la société et à ceux de l'individu mis à mort. Il attente aux droits de Dieu, à qui notre vie appartient, qui nous l'a donnée, qui nous la conserve et qui se réserve le soin d'y mettre un terme : « C'est moi qui fais vivre et c'est moi qui fais mourir, » dit-il dans le Deutéronome (XXXII, 39). Il attente aux droits de la société et surtout de la famille à laquelle appartient la victime : l'une et l'autre ont besoin de tous leurs membres et éprouvent un grave préjudice lorsqu'on les en prive. Il attente surtout aux droits du malheureux qui est mis à mort : il lui cause un tort irréparable en le privant de la vie, le plus précieux de ses biens, sans lequel tous les autres deviennent inutiles.

On ne se rend pas seulement coupable d'homicide lorsqu'on donne soi-même la mort à quelqu'un, mais encore lorsqu'on contribue à cette mort de quelque façon. C'est ainsi que David se rendit coupable de la mort d'Urie en faisant placer cet officier dont il voulait se défaire aux postes les plus dangereux. Un médecin, un chirurgien, un pharmacien sont coupables d'homicide si, par ignorance ou par suite d'une grave négligence, ils causent la mort d'un malade. Est coupable pareillement d'homicide le témoin dont la fausse déposition entraîne la condamnation d'un innocent ; il faut en dire autant d'un juré qui voterait la peine de mort contre un accusé sans être certain de sa culpabilité. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

II

L'homicide, avons-nous dit, est le péché qui consiste à donner volontairement et injustement la mort. Pour que l'homicide soit coupable devant Dieu, il faut donc qu'il soit *volontaire.* S'il n'a été ni voulu ni prévu par celui qui le commet, mais est le fait d'un accident, il ne constitue pas un péché. Le Deutéronome nous expose cette vérité par l'exemple suivant : « Voilà, dit-il, un homme qui tue son prochain par mégarde, sans avoir été auparavant son ennemi, sans l'avoir querellé ni la veille ni l'avant-veille. Il est allé simplement au bois avec lui dans la forêt pour couper des arbres et, pendant qu'il accomplissait ce travail, sa cognée s'échappant de ses mains ou le fer de cet outil quittant son manche atteint cet ami et le tue. Que cet

infortuné, dit le Seigneur, gagne une des villes de refuge pour y échapper aux poursuites des parents de la victime, sa vie y sera en sécurité car il n'est coupable d'aucune faute » (Deut., XIX, 5).

Que d'accidents semblables nous racontent chaque jour les journaux : accidents de chasse, accidents de la route, accidents du travail !... Si aucune faute ne peut être relevée à la charge des auteurs de ces accidents, la mort de leurs victimes ne leur est pas imputable devant Dieu. Il en serait autrement si, quoique involontaire de leur part, cet accident était le fait de leur imprudence ou d'une faute quelconque. Tel serait le cas de grandes personnes qui mettraient dans le même lit qu'elles un enfant âgé de moins de deux ans et l'étoufferaient ; tel serait encore le cas d'un ivrogne qui tuerait quelqu'un dans son ivresse ou dans une crise d'alcoolisme.

Pour que l'homicide soit coupable devant Dieu, il faut en second lieu qu'il soit *injuste*. Or il cesse de l'être lorsque celui qui le commet, individu, société ou nation, est en cas de légitime défense.

Un *individu* est en cas de légitime défense lorsque, se trouvant attaqué, il ne peut sauver sa vie, ses biens ou son honneur qu'en tuant son injuste agresseur. Je suppose qu'un criminel se présente à vous, armé d'un revolver, et veut attenter à votre vie. Si vous en avez le temps et le moyen, il vous est permis de le tuer afin de ne l'être pas vous-même, car vous avez le droit de préférer votre vie à la sienne. Un cambrioleur pénètre chez vous pour vous voler ; vous le surprenez en train d'opérer et, loin de fuir, il s'apprête à vous résister. Si vous ne pouvez sauver votre fortune autrement, si surtout votre vie est en danger, vous avez le droit de tuer ce cambrioleur, il ne s'en prendra qu'à lui du sort qui lui échoit. Une honnête femme est attaquée par un misérable qui veut lui faire violence ; si elle ne peut lui échapper autrement, elle a le droit de le tuer pour sauver son honneur qui est le plus précieux de ses biens.

Mais, bien entendu, si la personne attaquée peut échapper à l'agresseur autrement qu'en le tuant, par exemple en fuyant, en appelant au secours ou en le blessant et en le mettant hors d'état de nuire ; si les biens dont le voleur veut s'emparer sont de peu d'importance et ne peuvent être mis en balance avec la vie d'un homme, on n'a pas le droit de le tuer : c'est un devoir de justice, c'est surtout un devoir de charité, car tuer un individu et le précipiter dans son éternité au moment même où il veut commettre un crime, c'est presque sûrement provoquer sa chute en enfer.

Une *société* est en cas de légitime défense lorsque des malfaiteurs troublent sa sécurité et sont un danger public pour leurs concitoyens. Les pouvoirs constitués qui gouvernent cette société ont alors le devoir de défendre la vie et les biens de ceux qui en font partie, et si pour cela il est nécessaire d'arrêter, d'emprisonner et même de faire mourir ceux qui menacent cette vie et ces biens, ils en ont le droit. C'est Dieu, nous l'avons vu, qui a établi la peine de mort contre les assassins et l'a fait inscrire dans le code mosaïque. Cette peine Notre-Seigneur, cependant si miséricordieux, ne l'a point supprimée et S. Paul nous déclare que ce n'est pas sans motif que le prince porte le glaive : c'est pour punir au nom de Dieu celui qui fait le mal. Ce châtiment a également pour but d'effrayer les malfaiteurs et de les détourner du crime, et c'est là une utilité que méconnaissent ceux qui demandent la suppression de la peine de mort. Sans doute en le faisant ils obéissent à des sentiments d'humanité excellents, mais, comme le faisait remarquer un spirituel écrivain, ils doivent commencer par faire partager leurs sentiments à MM. les assassins. Le jour où ceux-ci auront supprimé les premiers la peine de mort en ne faisant plus de victimes, ils n'auront plus à la redouter.

Une *nation*, enfin, est en cas de légitime défense lorsque, attaquée par un peuple voisin, elle prend les armes pour défendre ses intérêts, son honneur et ses frontières. Avant d'en venir là, ses dirigeants doivent évidemment épuiser tous les moyens de conciliation, avoir recours aux négociations, aux notes diplomatiques, à l'arbitrage ; la guerre en effet est un si grand fléau, elle traîne à sa suite tant de calamités qu'on ne doit l'entreprendre qu'après avoir tout essayé pour l'éviter. Mais quand tous ces moyens ont échoué, les gouvernants ne commettent aucune faute en subissant la guerre ou en la déclarant, pas plus que les combattants en semant la mort dans les rangs ennemis. Je dis : les combattants, car des civils qui, sans être menacés par eux, mettraient à mort des soldats ennemis, commettraient un assassinat ; et il en serait de même si des soldats massacraient des civils, hommes, femmes ou enfants, qui ne les ont aucunement provoqués.

Le meurtre est donc légitime lorsque celui qui le commet, individu, société ou nation, est en cas de légitime défense. En dehors de ce cas, le meurtre est un crime, quel qu'en soit d'ailleurs le motif. Il n'est donc pas permis de tuer pour se venger, car il y a des tribunaux pour punir les offenses, et vous n'avez pas le droit de vous faire justice vous-mêmes.

Il n'est pas permis non plus de faire mourir un nouveau-né sous prétexte qu'il est infirme et contrefait, ni un vieillard parce qu'il est devenu une charge pour sa famille, ni un malade qui souffre horriblement, dans le but de mettre fin à ses souffrances. Il n'est pas permis à une mère de famille de faire disparaître son enfant afin d'éviter de nouvelles charges ni à une mère coupable de supprimer le sien pour échapper au déshonneur. Ceux qui commettraient ces différents péchés seraient vraiment des homicides.

Tous ces crimes sont fréquents, hélas ! dans les milieux où la foi a disparu et où la crainte de Dieu ne retient plus le bras des malfaiteurs. On frémit lorsqu'on lit les journaux et qu'on y voit le nombre des crimes commis chaque jour, quelquefois par des assassins de 14 et 15 ans. Grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là dans nos pays chrétiens et encore pratiquants. Restons fidèles à la religion : elle est la meilleure sauvegarde de nos vies et de nos biens. N'évitons pas seulement de tuer, mais

aussi de frapper, de blesser et de maltraiter qui que ce soit ; évitons toute cause de conflit avec notre prochain ; que la paix règne toujours entre lui et nous. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLVIII

20e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Devoirs des parents envers leurs enfants

Mes frères,

L'Evangile nous présente aujourd'hui un officier qui, attiré par la réputation du Sauveur, vient demander à ce bon Maître la guérison de son enfant. Cet officier (d'après le texte grec) était probablement un grand dignitaire de la cour du tétrarque Philippe, de qui dépendait la ville de Capharnaüm.

Il présente sa requête sur un ton suppliant (le texte grec est très caractéristique) : « Mon pauvre petit enfant est malade, dit-il ; venez, Seigneur, avant qu'il meure. »

La tendresse que cet homme manifeste pour la vie temporelle de son enfant, les chrétiens doivent l'avoir pour la vie spirituelle des leurs. Pour l'assurer, ils doivent s'astreindre à quatre devoirs. Ils doivent 1o les *instruire,* 2o les *corriger,* 3o leur *donner le bon exemple,* 4o *prier pour eux.*

I

Les instruire. — Mais sur quoi ? Déjà de son temps S. Chrysostome se plaignait de la manière dont les parents comprenaient leurs devoirs à cet égard. « Pour peu, dit-il, que vous prêtiez l'oreille aux exhortations qu'ils font à leurs fils pour les exciter à l'étude, vous n'entendez sortir de leurs bouches d'autre raison que celle-ci : Un tel était d'humble extraction, mais il a étudié et grâce à la science qu'il a acquise, il a amassé une fortune immense, épousé une femme très riche, il a bâti une maison splendide, il est honoré de tous. Quant aux gloires du ciel, personne n'en fait mention, et si quelqu'un ose en parler, on l'éconduit comme un homme qui n'est bon qu'à tout gâter. » Ainsi s'exprimait le saint Docteur à la fin du IVe siècle, et s'il revenait au milieu de nous, il tiendrait le même langage.

C'est pourquoi, m. f., je vous conjure de faire mieux qu'on ne faisait alors et que ne font aujourd'hui tant de vos semblables. — Il ne suffit pas de remplir la tête d'un enfant comme un grenier ; il faut le décorer comme un temple. Faites de vos enfants non seulement des hommes, mais des chrétiens ; que, grâce à vous, ils connaissent Dieu, non pas un Dieu quelconque enfanté par les imaginations, mais le vrai Dieu enseigné par le catéchisme, ce vrai Dieu qu'ils doivent rencontrer un jour, après un passage plus ou moins long sur cette terre.

II

Il faut ensuite *corriger* les enfants. Ce devoir coûte cher surtout à la sensibilité maternelle. Mais vous n'y pouvez manquer sans compromettre gravement l'avenir de vos enfants. Il n'est guère de sujet de morale sur lequel les Saintes Ecritures soient plus explicites et plus abondantes. Elles disent entre autres : « Celui qui hait son fils lui épargne la réprimande, celui qui l'aime ne se lasse point de le corriger. » Et ailleurs : « Si vous voulez que votre fils vous abreuve de chagrin, jouez familièrement avec lui et montrez-lui un visage souriant. » Et encore : « Si l'on ne corrige pas l'enfant dès le premier âge, les vices de son adolescence entreront jusque dans la moelle de ses os. » Et il y a vingt autres passages de cette force d'expression et de cette richesse d'images.

III

Les parents doivent ensuite *donner l'exemple* à leurs enfants. Les enfants doivent prier : priez vous-mêmes avec eux. Quel spectacle digne de Dieu, si chaque soir, avant de prendre le repos, tous les membres de la famille priaient en commun le Père qui est dans les cieux ! Et la sanctification du dimanche, la confession annuelle, la communion pascale ? Comment voulez-vous que vos enfants s'acquittent de devoirs dont ils voient que vous vous affranchissez vous-mêmes ? Vous les perdez en vous perdant vous-mêmes.

IV

Les parents doivent *prier* pour leurs enfants et demander au Seigneur de les préserver de la contagion du péché, encore plus que de les garantir des coups de la mort.

On raconte que sainte Monique voyait avec douleur son fils Augustin s'abandonner à tout ce que le vice et l'erreur ont de plus funeste. Elle cherchait à l'attirer par ses avis et ses bons exemples ; mais comme tous ses efforts étaient inutiles, elle s'adressa au Seigneur. Pendant longtemps, Dieu parut insensible à ses vœux, mais elle ne cessa pas de prier, et elle éprouva que, comme le lui avait dit un saint évêque, le fils de tant de prières et de tant de larmes ne pouvait périr. Quelques années après, Augustin se convertit, et l'Eglise le compte parmi ses plus grandes lumières.

* *

Il en sera ainsi de vous, parents chrétiens, si vous avez le même zèle pour le salut de vos enfants : vous les ferez vivre pour le ciel, comme vous les avez fait vivre pour la terre, et pour employer l'expression même de S. Augustin, « vous serez doublement leur père et leur mère. » Ainsi soit-il.

XLIX

21e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Pourquoi pardonner

Mes frères,

Que signifie cette parabole ? Quel est ce serviteur cruel, qui, après avoir reçu de son maître les plus grandes marques de bonté, se montre si sévère envers son compagnon ? C'est le chrétien impitoyable qui ne sait rien pardonner.

Il s'est peut-être présenté au temple avec les autres enfants de Dieu pour solliciter le pardon de ses

fautes, et voilà qu'il rencontre son frère auquel il a quelques torts à reprocher, et il se laisse aller à des paroles amères et se plaît à renouveler des blessures prêtes à se cicatriser.

Aussi Jésus ne craint pas de dire que ce mauvais serviteur sera livré aux bourreaux jusqu'à l'extinction de sa dette.

Mais POURQUOI devons-nous pardonner au prochain ? C'est pour imiter 1o *Dieu le Père,* 2o *Dieu le Fils,* 3o *les Saints.*

I

Nous devons pardonner au prochain parce que nous devons imiter Dieu le Père.

« Il faut, dit Notre-Seigneur, que nous soyons parfaits comme le Père céleste est parfait. » C'est-à-dire : il faut que nous ayons, toute proportion gardée, la même manière de penser sur les choses de la vie.

Or, quelle est la conduite du Seigneur envers ses enfants rebelles ? Il pourrait, d'un seul acte de sa volonté, écraser les blasphémateurs, qui tous les jours, par leurs paroles et par leurs actes, insultent sa majesté souveraine. L'homme, devant Dieu, n'a même pas la consistance de la poussière sous les pieds du voyageur.

Mais les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes. D'une main libérale il répand sur ses ennemis les richesses de la création. Pour les pécheurs comme pour les justes, le soleil donne sa lumière, les champs leur fécondité et les arbres leurs fruits en abondance. Et non content de leur prodiguer les trésors de la nature, il aime à verser sur eux les richesses infinies de sa grâce. Tous les jours sa voix parle à leur cœur. « Il voudrait, dit S. Pierre, que personne ne périsse, mais que tous pussent se convertir et vivre la vie divine. »

II

Nous devons pardonner, car nous devons imiter Dieu le Fils. En effet, Jésus est notre chef et nous n'entrerons au ciel qu'en marchant à sa suite.

Or, l'esprit de douceur et de longanimité, qui inspire la conduite du Père céleste, nous apparaît d'une manière très touchante en la personne de son Fils. Lorsque Jésus est venu sur la terre, il a été haï, persécuté, calomnié, et cependant la vengeance n'est pas entrée dans son cœur. Il a consenti à donner sa vie pour ses persécuteurs et du haut de sa terrible croix une parole de paix s'exhala de ses lèvres expirantes : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Et maintenant qu'il est dans les cieux et que ses ennemis sont sous ses pieds, « il se tient devant le trône de Dieu et il intercède tous les jours pour les pécheurs qui l'outragent encore sur la terre, » dit l'apôtre S. Jean.

III

Ces grands exemples de l'Homme-Dieu ont trouvé des imitateurs dans tous les siècles. Bornons-nous à citer S. François de Sales. Une personne vint un jour lui dire qu'elle avait conçu contre lui une extrême aversion et qu'elle ne pouvait plus l'estimer. — « Et moi, répondit le saint, je vous en aime davantage. » — « Je veux que vous sachiez, disait-il à une autre qui l'avait outragé, que quand vous m'auriez fait perdre un œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde. »

* *

Méditons ces belles paroles, et alors même que nous ne serions pas capables de ces excès de charité, prenons-en au moins l'esprit, et que cet esprit, si conforme à l'Evangile, inspire toujours nos pensées et nos actes. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE S. REMI

(1er octobre)

L'AME DE LA FRANCE

Mes frères,

C'était le dimanche 20 septembre 1914, au matin ; une rumeur sinistre commençait à courir parmi nous : la cathédrale de Reims est en feu. Nous ne voulions pas y croire, mais le soir il fallait nous incliner devant l'affreuse certitude : tout ce qui, de ce magnifique édifice, pouvait offrir une proie au feu et à la mitraille était détruit !

Ce fut parmi nous tous une impression de stupeur, une douleur cuisante et personnelle, comme un deuil de famille.

Et pourquoi ? Oh ! sans doute parce que la cathédrale de Reims était la beauté, la parure sans rivale d'un coin de notre pays, parce que c'était l'art en ce qu'il a de plus majestueux, de plus inspiré, et qu'en tout fils de France, comme jadis en tout fils d'Athènes, vit une âme d'artiste éprise de beauté. Mais c'était plus que cela. Cette douleur dépassait de beaucoup celle de l'artiste le plus vibrant en présence du chef-d'œuvre déshonoré, anéanti par l'agression sauvage d'un barbare ou d'un fou : c'était celle du Français se rendant compte que la cathédrale de Reims constituait la synthèse de toute notre histoire nationale, que là plus que partout ailleurs vivait l'âme de la France. Telle était précisément la raison pour laquelle l'ennemi l'avait voulu détruire ; sachant bien, dans sa haine, qu'en frappant là il nous frappait en plein cœur.

M. f., lorsque nous parlons de Reims, de son glorieux évêque S. Remi, volontiers nous disons : « Reims est le berceau et le baptistère de la nation française ; S. Remi est le père de la nation. » Il faut savoir pourquoi nous parlons ainsi, nous surtout qui avons le privilège d'être unis à Reims par tant de liens et la gloire d'avoir S. Remi pour patron.

I

Qu'est-ce qu'une nation ?

Il est très rare — je ne sache même pas que cela se soit jamais réalisé — il est très rare, dis-je, qu'une nation corresponde à une race déterminée. Non : une nation, c'est d'abord la résultante d'éléments ethniques différents, très divers quelquefois, que des circonstances historiques ont rapprochés sur un même sol, et qui s'unissent, se combinent et

se fondent. Mais pour que cette fusion s'opère et soit durable, un élément spirituel est nécessaire : il faut non seulement que les corps s'unissent, mais surtout que les intelligences et les cœurs se rapprochent ; il faut pour cela que les intelligences tendent vers une conception commune des vérités les plus essentielles et les cœurs vers un amour commun, conception et amour qui donneront à la nation son caractère propre, son idéal. L'histoire, c.-à-d. la succession des années et des siècles, fera le reste par la participation de tous aux mêmes joies et aux mêmes douleurs, aux mêmes triomphes et aux mêmes épreuves.

Donc, *fusion des sangs, fusion des pensées, fusion des sentiments,* et par conséquent des *volontés* dans la poursuite d'un but principal, voilà ce qui fait une nation.

Voilà, m. f., la vérité et la loi des peuples. — Les méconnaître entraînerait pour le pays qui s'en rendrait coupable le retour à la barbarie et la décadence.

Or, la gloire de S. Remi provient précisément de ce que, le jour où il amena Clovis et ses Francs à la foi catholique et au baptême, il accomplit du même coup cette triple union des races, des intelligences et des cœurs, créant ainsi la nation française, et lui indiquant l'idéal qui devait être pendant de longs siècles et qui devra toujours être le sien.

II

Quelques souvenirs d'histoire ne seront pas nuisibles à l'intelligence de ce que je viens d'affirmer.

A l'époque dont je parle, au temps de S. Remi, la France n'existait pas en tant que nation. Sur cette terre privilégiée, variée à l'infini, qui s'étend des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées, vivaient et s'agitaient vers la fin du v^e^ siècle de multiples populations. Le fond de ce pays, c'est la Gaule et c'est Rome, le Gaulois notre ancêtre, le Romain notre maître, devenus tous deux par une parfaite coopération le Gallo-Romain. C'est aussi et en même temps un peuple barbare, envahissant, résidu de cent tribus qui naguère s'étaient soulevées contre les Romains, avaient passé le Rhin et occupaient une partie de la Gaule, la nôtre justement, et celle qui forme aujourd'hui les Flandres et la Belgique.

Mélange, vous le voyez, de races bien diverses et peu faites pour s'entendre, offrant cependant chacune des qualités précieuses qui, unies et coordonnées en faisceau, pouvaient faire un peuple superbe.

Et telle a été l'œuvre de S. Remi : il sut coordonner, plus que cela : fusionner des éléments si divers et en faire le peuple français.

Comment l'a-t-il fait ? Oh ! de la façon la plus simple, mais aussi la plus surnaturellement divine.

Il marie un des chefs de ces barbares, le plus fameux peut-être, Clovis, à une princesse catholique, Clotilde, qui, par sa douceur et ses vertus, adoucit et transforme peu à peu le farouche caractère du roi franc. Puis, c'est le vœu fait à Tolbiac, le triomphe sur les Alamans, la victoire morale de S. Remi, le baptistère de Reims où Clovis et 3.000 de ses guerriers reçoivent le saint baptême ; c'est l'éclat, l'éblouissement de la cérémonie, et cette parole de Remi qui retentira à travers les siècles parce qu'elle a donné à un peuple son orientation et déterminé les destins de la Gaule : « Courbe le front, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré ! »

C'en était fait : la France était née, car ce baptême de Clovis et des Francs, en même temps qu'il les séparait des autres tribus germaniques restées ariennes, leur ouvrait au contraire le cœur des gallo-romains, déjà catholiques depuis longtemps. Et voilà notre patrie qui se lève, résultat d'un heureux mélange à la fois de constance germanique, de finesse latine, de bravoure et de fierté gauloises.

III

Voilà l'histoire. A nous d'en tirer les leçons. S'il est vrai, comme nous l'avons montré, que c'est S. Remi qui a fait notre admirable France et lui a donné son âme ; s'il est plus vrai encore que cette fusion féconde, il l'a réalisée en proposant à ces peuples un idéal commun : l'idéal chrétien, il est clair que nous ne saurions mieux faire, pour continuer son œuvre éminemment chrétienne et française, qu'en employant les mêmes moyens.

Or, chrétiens, nous avons le devoir de contribuer plus généreusement et plus activement que quiconque, à la grandeur de notre patrie.

Tandis que d'autres travaillent à ruiner l'œuvre de S. Remi en jetant dans les différentes classes de la société des germes de désordre et de haine, pour nous, sauvegardons l'unité de la race par notre esprit de concorde, je dirai plus : par tout l'amour que le Christ a voulu voir régner entre les hommes.

L'amour est plus fort que la haine. Nous avons, nous chrétiens, dans nos convictions et dans les forces morales que nous puisons dans notre religion, des ressources que les autres n'ont pas. Ayons à cœur d'en profiter et de sauvegarder ainsi cette unité qui est en butte à tant d'attaques.

« Qu'ils soient un, mon Père, demandait Notre-Seigneur, comme vous et moi sommes un. » Ces paroles et cette prière ne doivent pas pour nous rester lettre morte, et elles se réaliseront d'autant plus que l'union des pensées et des sentiments qui forme l'âme de la France prendra sa source dans la communion à la même foi, à la même vie surnaturelle et, pour tout dire, en Dieu même.

Concluons de là à l'obligation où se trouve chacun de nous de vivre une vie plus chrétienne, en participant d'une manière plus réelle et plus efficace à la vie même de Notre-Seigneur, aux salutaires effets de ses divins enseignements, à sa grâce divine.

* *

En même temps que nous aurons par là réjoui le cœur de notre glorieux Patron, nous aurons travaillé à l'honneur et à la gloire de notre patrie et nous nous serons assuré à nous-mêmes le bonheur et la gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XII

Joseph très courageux, priez pour nous

LA VERTU DE FORCE EN S. JOSEPH ET EN NOUS

Vertu signifie *force ;* S. Joseph fut « très fort », parce qu'il fut « très juste ». Mais qu'est-ce, en particulier, que la vertu de force dont il s'agit en cette douzième invocation de nos Litanies ? Demandons-le à S. Augustin. « Elle consiste, nous répondra-t-il, à ne se laisser arrêter par aucune difficulté, ni aucune épreuve, ni aucune adversité. »

I. — *Le courage de S. Joseph*

Il est facile de se rendre compte, l'Evangile en main, à quel degré S. Joseph a suivi ce programme. Rien ne le rebute, rien ne l'arrête, dès qu'il a compris où se trouve, pour lui, le devoir, aussitôt qu'il a reconnu la volonté de Dieu. Quels que soient les obstacles semés sur sa route — et ils sont nombreux, — les sacrifices qu'il devra consentir — et ils sont bien durs — il va de l'avant jusqu'au bout !

Cet héroïsme, ce courage sublime, nous les trouvons d'abord dans ce rôle effacé, silencieux, qui sera le sien sur toute la ligne. Après tout, pour l'homme, si vite et si généralement gâté par l'orgueil et l'égoïsme, passer ainsi inaperçu et s'y résigner avec joie du commencement à la fin de son existence, n'est-ce pas être fort, immensément ?

Or voyons Joseph. Jamais noblesse ne fut mieux établie que la sienne. Qui donc pourrait montrer une semblable galerie d'ancêtres ? Quatorze rois, et autant de patriarches et de conducteurs de peuple !... S. Joseph, lui, le peut. — Cela n'est rien encore. Il est devenu l'époux de la Mère de Dieu. Et, honneur insigne, grandeur unique qui n'ont jamais été accordés à un homme et ne le seront jamais plus, il abrite sous son toit le Tout-Puissant ; et il lui commande !... Et cependant il se soumet à une condition des plus modestes : ce n'est sans doute pas la misère noire, mais certainement l'indigence ; il doit travailler, peiner, du matin au soir, et peut-être quelquefois du soir au matin, pour gagner à la sueur de son front le pain de chaque jour.

« Eh quoi ! dira-t-on, cette humble condition, il l'avait trouvée à son berceau, comme d'autres y trouvent l'opulence. Il ne pouvait faire qu'il en fût autrement ! » — Bien sûr ! Il ne dépendait pas de lui d'être né en une chaumière plutôt qu'en un palais. Mais — voici où intervient la vertu de force — il aurait pu subir malaisément son sort, il aurait pu le maudire. D'autres, et beaucoup, l'eussent fait à sa place, tandis que, dès le premier instant, il l'accepte volontiers. Il n'imagine pas qu'on puisse agir différemment.

Il ne change pas d'opinion après s'être chargé de la Mère et de l'Enfant. Dieu le traite rudement ; il ne le laisse guère en repos. Mais quand l'entendons-nous, je ne dis pas protester, mais seulement se plaindre ? Il reste fort au milieu des terribles difficultés qu'on connaît.

Dès les premiers temps, les apparences l'obligent à se poser, au sujet de sa sainte compagne, un terrible point d'interrogation. A Bethléem, il va, la nuit, de porte en porte et mendie pour les siens et pour lui un gîte que partout on lui refuse. Au lieu de s'en retourner tranquillement chez soi, il doit fuir, bien vite, en une terre lointaine où il est inconnu et où il ne connaît personne ; Hérode mort, il reçoit l'ordre de refaire, en sens inverse, le pénible voyage, et de s'établir, non pas, comme il en éprouve le désir (Mt., II, 22), en Judée, mais en Galilée... « Si tous ces contre-temps, remarquera-t-on avec le bienh. de la Colombière, toutes ces traverses devaient arriver quelques années après son mariage, l'habitude de vivre avec Marie, de se former sur ses vertus, aurait peu à peu préparé son courage à de si grandes épreuves ; mais il les lui faudra subir dès qu'il aura consenti aux liens sacrés qui le vont unir à son épouse ; disons plutôt qu'il faut qu'il porte dans cette alliance une vertu déjà éprouvée, déjà consommée. »

S. Joseph a gardé, dans la suite, la même force d'âme. A Nazareth, il se soumet à la dure loi qui l'oblige, afin d'assurer la subsistance de la Famille, à s'user au travail quotidien. Au Temple de Jérusalem, où déjà il a, sans rien objecter, entendu la terrible prophétie de Siméon, il accepte, au bout de trois jours d'angoisse, en silence, la réponse de Jésus, sans même demander un éclaircissement nécessaire sur ce langage qu'il ne comprend pas.

Allons plus loin. Il a, pour sa part qui n'est pas mince, préparé la Rédemption : n'a-t-il pas gardé au monde son Rédempteur ? Et il n'assistera pas à l'accomplissement du Mystère ! Il ne sera plus là quand le Christ prononcera le « *Consummatum est* » libérateur. Bien des souffrances, sans doute, lui seront de la sorte épargnées ; son cœur saignera moins. Mais, justement, il n'aura pas l'honneur de se trouver au pied de la Croix sur laquelle expirera son divin Fils, et d'offrir au Père la divine Victime avec Marie, et d'être Corédempteur comme elle fut Corédemptrice. Et il ne sera pas là non plus, pour goûter ici-bas les premières joies de la Résurrection et assister, sur le Mont des Oliviers, au triomphe du Christ-Roi, remontant, escorté des anges, en son céleste Palais ! L'effacement héroïque toujours, jusqu'au bout !

Nous savons d'où cette force venait à S. Joseph : de son union avec son Dieu. Quand il était tenté de se décourager — et pourquoi ne l'eût-il pas été ? — il se réfugiait dans sa charité sans mélange.

Un regard sur Jésus, pour qui il travaillait, peinait, se privait, qui daignait s'en remettre à ses soins et compter absolument sur lui ; un regard sur Jésus, qui était tout proche et qui lui souriait ; il était rassuré, encouragé, réconforté...

Il aimait, et son amour aplanissait toutes les difficultés ; et c'est dans son amour immense pour Dieu qu'il trouvait la force même d'aimer toujours plus, au point de se donner, de se dévouer, de souffrir, dans l'humilité, la pauvreté et le silence...

II. — Les devoirs du chrétien

Si la prudence, dont nous parlions naguère, est la « gardienne » des autres vertus, la *force*, selon l'expression d'un théologien, en est le « nerf ». Grâce à elle, le chrétien saura tout endurer, dans son corps et dans son âme, au temporel et au spirituel, plutôt que de manquer à son devoir. Quand il y va de la gloire de Dieu et de son propre salut, le chrétien ne craint rien : il est même capable d'être un héros ; il se sent de taille à porter les plus lourdes croix et à ne pas reculer devant la mort, si affreuse soit-elle.

« Militant perpétuel pour l'attaque et pour la défense [1]», il se lancera hardiment dans la bataille. Il opposera une résistance acharnée aux assauts du démon, du monde, de la chair, de tous les ennemis de son âme. Il ne se laissera pas entraîner par les courants dangereux qui roulent des scories et emportent dans l'abîme.

Il ne se contentera pas de garder ses positions : il passera volontiers à l'*offensive*. Il voudra gagner du terrain sur l'ennemi, *avancer* à tout prix : aimer et servir Dieu davantage et mieux chaque jour. Il ira plus loin : si la Providence l'appelle à sortir du commun et à être à son rang, selon ses moyens et ses capacités, « sel de la terre » et « lumière du monde », il songera, oui, au salut de son âme et à sa propre sanctification, mais, plus ambitieux encore, il *s'efforcera* de contribuer, avec zèle, à la sanctification et au salut des autres. Il sera apôtre...

Chrétien sans peur, fier d'appartenir au Christ et d'être soldat de l'Eglise, il ne souffrira pas que, en sa présence, on attaque et calomnie la Foi et la Religion qu'il aime, qui soutiennent son courage et embellissent sa vie.

Peut-être lui faudra-t-il beaucoup souffrir, dans son honneur et dans sa réputation, dans son cœur et dans son corps ; on lui en voudra et on le persécutera ; on lui enlèvera le pain de la bouche et on le chassera de sa patrie ; ses parents lui tourneront le dos et ses amis l'abandonneront. Il le sait bien ; il s'y attend ; Jésus l'a prévenu d'une façon assez claire : « Ecoutez, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... Gardez-vous des hommes ; car ils vous livreront aux tribunaux et vous flagelleront à cause de moi dans leurs synagogues... Le frère livrera son frère à la mort, le père son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mourir. Vous serez haïs de tous à cause de mon nom... » (Math., x).

Le chrétien ainsi averti souffrira vaillamment pour le Christ. « *Agnosce, christiane, dignitatem tuam.* Comprends, ô chrétien, ta dignité. » Qu'y a-t-il de plus beau, de plus glorieux, pour un disciple de Jésus, que de souffrir persécution pour la justice, pour la cause de son Dieu, de son Eglise et de sa Foi ? Voilà, selon S. Thomas, le triomphe de la *Force*. Cette vertu « fait les grandes âmes, les grands cœurs, les grands caractères qu'on rencontre si nombreux dans l'histoire de l'Eglise... L'histoire de l'Eglise, c'est un long panégyrique du don de force [1]. » S. Joseph illustre cette affirmation ; et nous pourrions citer bien d'autres exemples : Marie au pied de la Croix ; les Apôtres après la Pentecôte ; l'immense armée des martyrs à Rome pendant les trois premiers siècles, ou, en France, durant la Révolution, ou, de nos jours, au Mexique. Chaque époque, d'ailleurs, voit sous des formes diverses s'accomplir la prophétie divine que nous rapportions tout à l'heure. Et la Franc-Maçonnerie toute-puissante s'est chargée depuis cinquante ans de lui donner raison chez nous !

Ne se prépare-t-elle pas à une recrudescence de sa lutte satanique contre le Catholicisme ? Peut-être hésitera-t-elle à répandre notre sang ; mais, quoi qu'il arrive, nous ne pouvons en douter, pour rester chrétiens, vrais chrétiens, fidèles à Dieu malgré tout, nous aurons, peu ou prou, à souffrir.

Il nous faudra, par conséquent, être *forts*. Nous le serons si, comme S. Joseph, nous savons puiser le courage nécessaire dans cette union avec Dieu que produit l'Amour. Plus nous aimerons Dieu et plus nous serons forts, inébranlables, invincibles. Serions-nous tentés de nous laisser ébranler par les difficultés, que la pensée du Bien-Aimé de nos âmes suffirait à nous remettre d'aplomb.

N'avons-nous pas, du reste, les promesses de Notre-Seigneur : « Lorsqu'on vous livrera, ne vous mettez pas en peine de ce que vous direz et de la manière dont vous le direz ; ce que vous aurez à dire vous sera donné à ce moment même. Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais ce sera l'esprit de votre Père qui parlera en vous... Ne craignez pas ces gens-là... Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne. Ne vend-on pas deux petits moineaux pour un as ? Cependant, des deux, il n'en tombe pas un sur la terre sans la permission de votre Père. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. N'ayez donc pas peur : vous valez plus que beaucoup de petits moineaux... Quiconque me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai, moi aussi, devant mon Père qui est dans les cieux... Celui qui aura perdu sa vie à cause de moi la sauvera » (Math., x).

Soyons donc tranquilles. Persévérons jusqu'à la fin. « Nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie » (Philip., IV, 13).

AUX ENFANTS DE MARIE

XXV

LA PRIÈRE DU MATIN ET DU SOIR

Le prophète disait : « Dès l'aurore, ô mon Dieu, mon âme a pensé à vous » (Ps. CXVIII, 148) ; c'était sa prière du matin. Puis il ajoutait : « C'est encore vers vous, Seigneur, qu'à la tombée du jour, mon âme s'élève » (Ps. CXL, 2) ; c'était sa prière du soir. Nous devons apporter la même fidélité et le même zèle à remplir ce double devoir.

[1] Mgr Landrieux, *Le divin Méconnu.*

[1] Mgr Landrieux, *ibid.*

I

Les occupations indispensables de la vie et notre faiblesse ne nous permettent pas d'être toujours dans une élévation perpétuelle vers Dieu, je le sais, mais il faut un temps réservé à la prière.

Le matin, c'est l'heure où notre âme reprend conscience d'elle-même. A ce moment où la création semble renaître si fraîche et si pure, où les premiers rayons du soleil, le parfum des plantes, l'air plus lumineux nous portent à invoquer Dieu, il faut nous unir à l'hymne universel de la nature. Le matin, après avoir renouvelé nos forces dans le repos, l'âme est plus disposée, mieux recueillie, ses facultés sont plus souples ; les objets extérieurs ne viennent pas encore lui apporter par l'intermédiaire des sens les distractions du dehors ; le monde avec ses agitations et son tumulte, de même que les soucis matériels du jour, ne sont pas encore là pour nous troubler. Il nous est facile alors d'offrir à Dieu l'hommage de notre louange.

De même, à l'heure où le crépuscule nous invite au recueillement et au repos, que la prière est bonne ! Nous avons bien travaillé, nous avons supporté la fatigue de nos devoirs ; qu'il nous est doux, avant de nous livrer au sommeil, de nous mettre sous la protection du ciel, de nous retrouver un peu avec Dieu pour lui dire notre reconnaissance, pour le remercier de nous avoir bénis et protégés, pour lui demander pardon si nous avons eu le malheur de l'offenser, pour placer sous sa bonne garde ceux qui nous sont chers ! Priant Dieu et priant ensemble, rassemblés autour de lui et comme dans son voisinage, vivant dans une communauté d'intérêts spirituels et temporels et de saints désirs, la prière du soir sera pour chacun de nous comme la rosée qui se répand sur les plantes brûlées par la chaleur du jour.

Sans doute, entre le soleil du matin et celui du soir, nous penserons quelquefois à Dieu. Prier au commencement de chacune des actions qui ont quelque importance : dans nos tentations pour que Dieu soit notre force, dans nos peines pour qu'il les console, dans nos joies pour qu'il les sanctifie, rien de plus louable. Si peu que nous soyons, Dieu se préoccupe de notre sort : le même Dieu dont la sagesse règle et conserve les rapports des êtres a pour l'homme, créature intelligente et libre, une sollicitude spéciale : sa pensée et son regard veillent sur nous ; c'est donc d'elle-même que notre prière montera vers lui pour l'invoquer. De cette façon, notre journée sera bonne, il y germera des fleurs et des fruits pour le ciel.

II

Si, au cours de la journée, nous avons été moins attentifs à la présence de Dieu, du moins soyons fidèles à cette double prière du matin et du soir. Celle du matin sera pour offrir à Dieu les premières pensées de notre esprit, les premières affections de notre cœur, et pour solliciter son secours tandis que commencent une journée nouvelle et un nouveau labeur. Le soir, dans ces dernières lueurs tranquilles passées dans la prière et la conversation avec Dieu, vous reviendrez un peu sur tous les chemins que vous avez suivis, pour y considérer l'emploi de votre temps et de vos forces. De plus, quand vous aurez fini vos prières du matin et du soir, composez-vous de petites litanies où vous invoquerez le nom de vos saints préférés, afin de vous placer sous leur sauvegarde, vous et les vôtres, et plus encore si vos heures se sont passées, comme il arrive peut-être souvent, dans le tumulte d'une journée distraite et mondaine.

Nous trouverons dans notre prière quotidienne tout ce qu'il faut pour soutenir notre existence. Quand, cherchant un point d'appui, nous ne rencontrons autour de nous que le vide ou l'éloignement, quelle consolation la foi ne nous offre-t-elle pas en nous montrant Dieu attentif à tous nos besoins ! Il nous demande seulement, pour nous aimer, de le bien prier. S. Bernard aperçut un jour dans une vision les anges inscrivant les prières des hommes. Les prières faites avec une grande foi étaient inscrites en lettres d'or. Les prières faites avec une attention assez peu soutenue l'étaient en lettres d'argent. Les prières de ceux qui s'abandonnent à des distractions volontaires l'étaient en lettres d'encre. Quant aux prières de ceux qui n'apportent à ce saint exercice que légèreté et ennui, elles étaient écrites avec de l'eau. Choisissons la prière écrite en lettres d'or, c'est-à-dire la prière fervente, faite avec une filiale confiance, sur laquelle descend toujours la bénédiction divine. Et pour nous y encourager, il nous suffira de garder le souvenir de cette consolante promesse de Jésus-Christ : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera » (Jo., XVI, 23).

On dit qu'il y a dans la nature une charmante petite fleur — l'héliotrope — qui tourne toujours son calice du côté du soleil ; elle l'attend à son aurore pour ne le quitter qu'à son coucher. Et, tous les jours, baignée dans ses rayons, elle exhale autour d'elle un parfum suave. Que cette petite fleur soit l'image de notre âme !

* *

La prière doit être la première et la dernière occupation d'une journée chrétienne. La manne tombait chaque nuit du ciel dans le désert pour nourrir les Israélites ; mais pour la recueillir il fallait se lever avant l'aurore. De même, voulez-vous goûter cette autre manne qu'est la grâce divine ? Que le soleil, en se levant et en se couchant, vous trouve agenouillées dans l'acte de l'adoration.

XXVI

LE RESPECT FILIAL

Un des premiers devoirs qui s'impose à nous et qui doit nous rester toujours cher est le respect de nos parents, le respect filial.

I

Dieu, après avoir dit en tête de sa Loi : « Tu adoreras le Seigneur et tu ne serviras que lui, » ajoute aussitôt sur les mêmes Tables : « Tu honoreras ton père et ta mère tous les jours de ta vie. »

Ce rapprochement entre l'adoration qui est due à Dieu et l'hommage qui revient aux parents, marque bien le degré de grandeur auquel ils sont élevés. « Il y a sur le front d'un père une autorité et dans le regard d'une mère une force et une douceur que Dieu seul a pu y imprimer et qui commandent le respect. Quand on a dit : C'est mon père, c'est ma mère, on ne peut rien exprimer de plus beau, de plus digne, à moins que l'on ne dise : C'est mon Dieu [1]. » Rendre à Dieu un culte d'honneur et de respect, voilà notre premier devoir et celui qui domine tous les autres ; mais, après Dieu, nous devons honorer nos parents, parce qu'ils en sont la vivante image.

Nous devons à nos parents le respect. Est-ce le fruit d'une éducation mal comprise ou celui d'une tendresse excessive ? toujours est-il qu'une coutume malheureuse a profondément altéré en notre temps la nature et la forme des rapports établis entre nos parents et nous. Je ne sais quelle familiarité a pris la place du respect dont vos aînées avaient donné l'exemple ; on en est arrivé à confondre les devoirs, personne ne veut plus obéir et tous prétendent commander. Plus tard, lorsqu'on voudra marquer le caractère des jours mauvais que nous traversons, on signalera surtout l'esprit d'indiscipline qui y règne : l'autorité de la famille affaiblie et l'obéissance disparaissant presque complètement, à mesure que l'on s'est éloigné des pratiques religieuses.

Ne l'oublions pas, parmi toutes les piétés de la terre, il n'en est pas de plus sacrée que celle du respect filial. Ce dernier s'affirmera par une attitude modeste, réservée, par des réponses calmes et discrètes. Nous prendrons l'habitude de parler à nos parents avec douceur et déférence ; notre manière à leur égard sera toujours égale ; dans nos entretiens mutuels nous aurons sur les lèvres les paroles les plus respectueuses, les plus affectueuses ; aucun de nos actes ne s'écartera de la vénération dont nous devons les entourer. Ne sont-ils pas comme une seconde Providence que Dieu nous a donnée ?

II

Ce qu'ils ont fait pour nous, Dieu seul le sait. Aucune larme n'est tombée de nos yeux que la main de notre mère ne l'ait essuyée, et notre père a supporté, afin de préparer notre avenir, tout le poids du travail et des années. Pour répondre à leur amour, reflet de la bonté divine, nous nous étudierons à leur faire plaisir en tout par les mille attentions de la vie courante ; nous préviendrons leurs ordres avec empressement. L'heure passée en famille sera l'heure la plus douce de notre journée. Personne ne vous aime plus que vos parents, il est juste que vous le leur rendiez. Peut-être ont-ils amassé pour vous, sou par sou, une modeste aisance : fatigues, labeur, privations, pour vous ils ont tout supporté ; il est juste que vous les respectiez. Oui, gardons toujours un profond respect à leur égard, nous souvenant de l'autorité dont Dieu les a investis et qui les couronne comme d'un diadème.

[1] Mgr Dupanloup, *De l'éducation.*

Quand même vos parents auraient des torts, des défauts, vous devez encore, vous devez toujours les respecter. Laisseraient-ils par une coupable négligence s'altérer en eux la sainte image de Dieu, ils ne vous représentent pas moins, quoi qu'ils fassent, son autorité ; de leurs fautes ils auront à rendre compte, mais elles ne doivent point diminuer l'honneur que par leur caractère ils ont le droit d'attendre de vous, ni ralentir, si peu que ce soit, la sainte habitude du respect.

Grâce à Dieu, on voit encore nombre de familles où ce devoir est observé et compris. Quel culte on y professe pour les parents ! Quelle affection délicate, dévouée, on leur témoigne !

Le jour de la Première Communion, dans bien des paroisses, les enfants portent des couronnes. Il ne faut pas seulement qu'elles se composent de fleurs artificielles, susceptibles de se faner ou de se passer, mais qu'elles comprennent encore les fleurs impérissables du respect, de la soumission et de l'amour envers nos père et mère. Et cette couronne on peut l'enrichir chaque jour, si on prend à cœur de développer ces nobles sentiments. Pour vous, ayez soin d'observer dans toute son étendue le quatrième commandement de Dieu, et vous obtiendrez les nombreuses bénédictions promises à ceux qui le pratiquent : « Celui qui vénère sa mère, dit la Sainte Ecriture, amasse un trésor ; celui qui respecte son père sera récompensé dans ses enfants et verra ses prières exaucées » (Eccli., III, 5-6).

* *

Il y a entre nos parents et nous un lien naturel et indestructible. La famille se compose d'éléments divers et forme comme un concert où chacun apporte sa note : à l'autorité ferme et douce répondent la tendresse dévouée et la respectueuse obéissance. Que la vôtre charme toujours par son harmonie le cœur de Dieu et de ses anges.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRETIENNE

CXXIV

LES PETITES NÉGLIGENCES A ÉVITER

Qui timet Deum nihil negligit.
Celui qui craint Dieu ne néglige rien. (Eccli., VII, 19).

Nous avons étudié, dans une série d'entretiens déjà longue, et avec un certain luxe de détails, les principaux moyens de sanctification que nous offre le christianisme. Il en existe d'autres encore, de moindre importance, mais dont il nous est impossible de ne rien dire, car leur ensemble constitue une puissance dont toute vie chrétienne doit s'assurer le concours.

C'est de ces moyens de second ordre que j'ai à vous entretenir maintenant.

J'ai déjà traité un sujet analogue à celui-là. C'était à la suite de nos entretiens sur les vertus chrétiennes. J'avais parlé devant vous des *vertus théologales*, puis des *vertus cardinales* : ces vertus d'importance capitale et dont la pratique forme comme

l'ossature de la vie chrétienne. Alors, j'ai cru devoir, pour épuiser le sujet, dire un mot des *vertus naturelles* et de ce qu'on peut appeler *les petites vertus* (Entretien LXXIX). Je vais employer, à propos des moyens de sanctification, un procédé analogue. Ce sera, après la longue étude des grands moyens de la sainteté, celle des *petits moyens*.

Quand les Saintes Ecritures parlent du soin avec lequel les amis de Dieu travaillent à se sanctifier, elles affirment qu'ils ne se permettent, dans ce labeur sacré, « aucune négligence ». Je voudrais, dans l'entretien d'aujourd'hui, commenter cette déclaration des Auteurs sacrés. Je dirai donc : — d'abord, *pourquoi il faut, quand on craint Dieu, éviter toute négligence ;* — puis, j'entrerai dans le détail, et je signalerai les principales choses auxquelles nous pouvons être tentés d'attacher trop peu d'importance et *que, pourtant, il ne faut point négliger*.

I

N.-S. Jésus-Christ disait un jour à sainte Marie-Madeleine de Pazzi que, pour conserver sa ferveur première, toute communauté religieuse avait besoin de réaliser cinq conditions qu'il énumérait avec soin. Mais il donnait comme particulièrement nécessaire celle-ci : « Que les religieux prendraient souci *des moindres choses* [1]. » Cette parole n'est pas seulement vraie des communautés religieuses ; elle l'est aussi des simples fidèles et de chacun d'eux pris à part. Et pourquoi ?

J'en puis donner trois raisons.

I. — La première tient à la place que se fait habituellement, dans la vie des chrétiens, l'occasion des petites négligences. L'apôtre, le prêtre, l'homme chargé de fonctions importantes sont souvent mis en demeure, par leurs devoirs d'état, soit de commettre de grandes fautes, soit de pratiquer de grandes vertus. Il en va autrement des personnes engagées dans les carrières séculières, sans autres obligations graves que celles auxquelles donnent lieu les commandements de Dieu et de l'Eglise. Ces lois les mettent beaucoup plus fréquemment en face de fautes légères qu'en face de fautes graves. C'est une exception pour eux de se trouver à même de *faire grand*, soit en bien, soit en mal. Ces exceptions mises de côté, les petits moyens, je veux dire : ceux qui, en pareil cas, suffisent à l'accomplissement du devoir, s'offrent à eux comme des secours proportionnés à leur situation présente. Et ainsi ces moyens, parce qu'ils sont d'emploi fréquent, occuperont, dans leur existence, une place plus considérable que ne semble l'exiger leur importance respective.

Je rends grâce à Dieu, croyez-le, d'avoir ainsi disposé les choses. S'il exigeait de tous les hommes ce qu'il exige du prêtre, du missionnaire, du contemplatif, de l'anachorète, du martyr, le salut éternel serait impossible au plus grand nombre. En leur mesurant, comme il l'a fait, les obligations, il ménage leurs forces ; il leur rend praticable la morale chrétienne, il leur aplanit le chemin du ciel, il donne à tous la preuve évidente que, suivant la parole bien connue du Sauveur, « son joug est doux et son fardeau léger [2]. »

Mais encore faut-il prendre soin de porter sans nonchalance ce joug et ce fardeau. Si vous négligez et laissez passer sans en profiter les quotidiennes occasions de faire un peu de bien, comme les occasions d'en faire beaucoup sont assez rares, où prendrez-vous ces « jours pleins, *dies pleni* » [3] que le Souverain Juge aime tant à découvrir dans la vie de ses élus ? Et si vous n'évitez point les moindres manquements, mais en commettez à tout instant, votre conduite, même en se préservant des fautes graves, ne sera-t-elle pas, sinon souillée d'infidélités continuelles, tout au moins frappée d'une déplorable et honteuse stérilité ?

Prenez donc, si vous voulez vraiment vous sanctifier, la résolution d'éviter les négligences dont nous parlons. Exploitez les moindres circonstances ! Pratiquez les petites vertus ! Evitez les fautes légères ! En un mot, ne négligez rien ! Votre fortune spirituelle ne peut guère se faire par les gros bénéfices ; vous n'en aurez pas souvent l'occasion. Elle se fera plutôt, passez-moi l'expression, *sou par sou* et par petites économies. Mais rappelez-vous toujours que, si ces petites économies sont minimes, leur nombre en sera considérable et que, par là même, elles vous enrichiront pour l'éternité.

II. — La seconde raison pour laquelle les amis de Dieu doivent éviter toute négligence se tire des dépressions morales auxquelles la négligence conduit.

Quand les forts commettent une négligence, ils l'attribuent souvent au peu d'importance de la matière. « C'était, pensent-ils, trop peu de chose, cela ne valait pas un effort. Viennent des circonstances plus sérieuses et, de la sorte, plus dignes d'un acte d'énergie : nous retrouverons alors et déploierons toutes nos forces ! » Ce langage me paraît moins raisonnable que présomptueux. L'expérience lui donne souvent un humiliant démenti. Car les puissances de l'âme grandissent dans l'exercice ; au contraire, l'inaction les endort. L'homme va aux grandes fautes par les petits défauts, comme à l'héroïsme par les petites vertus. Caïn n'est pas devenu tout d'un coup capable de tuer son frère, ni Judas capable de vendre son maître et son Dieu. Ils se sont acheminés par degrés vers ces criminels excès. Leurs premiers torts n'étaient point considérables. Si, au lieu de s'en rendre coupables, ils les avaient évités, l'orientation de leur vie en aurait été peut-être profondément modifiée. Ces deux réprouvés pourraient être aujourd'hui deux élus...

Ce que je dis des méchants doit se dire également des saints. Ces derniers n'ont point apporté leur sainteté en naissant. Ils l'ont acquise en se préservant des moindres défaillances et en correspondant aux moindres grâces. Ils se sont rendus capables des grandes choses par le soin qu'ils apportaient aux petites. Le premier pas fait par eux du côté de Dieu leur a mérité, comme première récompense, la grâce d'en faire un second. Celui-ci en a mérité un troisième. L'évolution ainsi commencée a continué

[1] Dans Tobie Lohner, t. III, p. 125, éd. Vivès.

[2] *Jugum meum suave est, et onus meum leve.* (Math., XI, 30).

[3] *Dies pleni invenientur in eis* (Ps. LXXII, 10).

son cours normal. Finalement, il s'est trouvé que, par une équitable disposition de sa Providence, Dieu a récompensé de faibles victoires par des grâces du plus haut prix, comme, par ailleurs, il a puni les premières négligences en laissant commettre des crimes. Il avait, remarquons-le, pris soin de nous en avertir à l'avance : « Qui méprise les petites choses, avait-il dit, tombera peu à peu [4]. » Et encore : « Qui pèche en matière légère, péchera aussi en matière plus grave [5]. »

Quand donc il s'agit des choses de la vie spirituelle, il ne faut pas les juger uniquement par leurs proportions respectives : il faut tenir compte aussi, et très largement, des conséquences auxquelles elles peuvent ou doivent donner lieu, et notamment de l'évolution heureuse ou malheureuse, profitable ou nuisible, dont elles constituent probablement le début.

III. — Voici le troisième motif pour lequel je crois à la nécessité de prendre souci des moindres choses.

Avons-nous bien raison d'établir une distinction si profonde, en matière religieuse, entre ce que nous appelons *chose grave* et *chose légère ?* Ce langage est-il exact de tous points ? La vérité intégrale m'oblige à reconnaître, dans cette manière de parler, une inexactitude flagrante. Quand il s'agit de Dieu et des âmes, rien n'est petit ; ou, si vous l'aimez mieux, les petites choses ne sont petites que par comparaison avec de plus graves. En soi, tout est grand. Dieu prête quelque chose de ses grandeurs à tout ce qui se rapporte à lui : et telle sera l'éternité de nos destinées, telles aussi les proportions du bonheur ou du malheur dont elles nous feront part, que rien n'est petit de ce qui exerce sur elles une influence quelconque. Rappelez-vous combien Dieu récompense magnifiquement les moindres mérites et combien sévèrement il punit les moindres péchés : vous comprendrez alors qu'on ne peut prendre pour des riens ni ces péchés ni ces mérites ; mais qu'il faut les tenir pour plus importants, sans comparaison, que s'ils faisaient gagner ou perdre des monceaux d'or...

Quelle conclusion tirer de tout ceci ? C'est qu'il n'est rien de négligeable dans la vie spirituelle. C'est qu'il convient de cultiver toutes les vertus, d'éviter toutes les défaillances, de profiter de toutes les grâces, de sanctifier tous nos actes. En un mot, il faut faire de la perfection tout ce que nous faisons. C'est le vrai moyen de ne rien négliger. D'ailleurs, ici comme partout, Dieu nous a lui-même donné l'exemple. Il a fait des créatures de toute grandeur ; mais il les a toutes faites avec une égale perfection. « Il a mis, dit S. Augustin, des anges dans les cieux et des vermisseaux dans nos poussières ; mais il a déployé autant d'art dans les vermisseaux que dans les anges. Il a été, en tous, égal à lui-même [6]. » En d'autres termes, il s'est montré excellent dans toutes ses œuvres. Tel est l'exemple de Dieu ; tel est aussi son conseil : « Soyez, nous dit-il, excellent dans toutes vos œuvres. *In omnibus operibus tuis præcellens esto.* » (Eccli., XXXII, 23).

II

Mais quelles sont ces choses d'importance trop souvent méconnue, que le grand nombre prend volontiers pour indignes d'attention, et que, pourtant, la crainte de Dieu nous défend de négliger ? S'il fallait les nommer toutes, la liste en serait longue, puisque, dans notre religion, rien n'est absolument dépourvu de gravité. Je me bornerai néanmoins à en nommer deux. Elles sont toutes les deux d'ordre essentiellement pratique ; et elles m'offriront l'occasion de signaler certaines industries dont les maîtres de la vie spirituelle parlent comme d'utiles moyens de sanctification.

I. — De ces deux choses, je mettrai au premier rang les *petits péchés.*

Par *petits péchés,* j'entends ceux que, par opposition aux péchés graves ou *mortels,* nous surnommons *véniels,* c'est-à-dire : *dignes de pardon.*

La plupart des mondains se font une idée assez imparfaite du péché véniel. Ils oublient à peu près entièrement que ce péché est vraiment un *péché,* et par conséquent offense Dieu, souille les consciences, est entré pour quelque chose dans les souffrances de N.-S. Jésus-Christ, conduit aisément à des péchés plus graves.

Reprenons et pesons ces considérations.

Le péché véniel *offense Dieu.* Il enfreint une de ses lois. C'est, je le sais bien, une loi d'obligation légère ; puisque sa matière est elle-même légère ou que le pécheur l'a tenue pour telle. Mais enfin, c'est une loi et une loi divine. En la violant, on a commis une désobéissance envers la plus souveraine de toutes les autorités. Cette désobéissance participe, dans sa mesure propre, à la malice de toute révolte contre Dieu : irrévérence, ingratitude, et le reste. Quand les saints voyaient, au cours des révélations dont ils étaient favorisés, ce qu'est un péché véniel éclairé par la lumière des jugements divins, ils en étaient atterrés. Sainte Catherine de Gênes avait besoin d'être soutenue par Dieu pour ne pas mourir d'effroi [7].

Le péché véniel *souille les consciences.* Par là, il les rend moins agréables à Dieu, éloigne d'elle ses faveurs, enfin les laisse redevables d'une expiation à subir soit en ce monde soit en l'autre. Si l'enfer est le châtiment normal du péché mortel, le purgatoire est le châtiment normal du péché véniel. Et quand le péché véniel a rempli toute une vie, ce châtiment, à supposer même qu'il ne s'y ajoute aucun reste de la peine méritée par les fautes graves, compose certainement, au total, une expiation plus douloureuse que nous ne pouvons le concevoir.

Et puis, le péché véniel est *entré en compte dans la somme des souffrances* par lesquelles nous a rachetés le Sauveur des hommes. Oui, Jésus-Christ a dû expier dans sa Passion toutes nos fautes, sans exception aucune ; par conséquent, nos fautes légères avec nos fautes graves. C'est même par là qu'il a acheté de l'éternelle justice le droit de nous les

[4] *Qui spernit modica paulatim decidet.* (Eccli., XXXIII, 23).
[5] *Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.* (Luc, XVI, 10).
[6] *Creavit in cœlo angelos, in terra vermiculos : nec major in illis, nec minor in istis.*

[7] Voir P. Faber, *Le pied de la Croix,* p. 254.

pardonner. On attribue généralement sa mort aux fautes mortelles. Mais, parmi les supplices qu'il a subis avant de mourir, quels sont ceux dont nos fautes légères ont été la cause ? Je n'ai vu nulle part la réponse à cette question. Mais, si Dieu nous la faisait connaître, je ne doute pas qu'elle ne nous donne une très haute idée de l'obligation où sont les amis de Jésus d'éviter avec grand soin les moindres péchés.

Laissez-moi rappeler ici un trait d'histoire.

S. Cassien remplissait, au temps des grandes persécutions, les fonctions d'instituteur. Il avait dans sa classe un certain nombre d'élèves. Quand il fut condamné à mort par les persécuteurs, ceux-ci armèrent de stylets ou lancettes de fer tous ses élèves, puis ils leur livrèrent leur maître en leur ordonnant de lui faire, à coups de lancettes, assez de blessures pour que mort s'ensuive. Lorsque, dans l'office de S. Cassien, l'Eglise raconte ce martyre, elle le qualifie de « très cruel, *crudelissimo supplicio* » [8]. Oui, ces innombrables blessures précédant la mort longtemps avant de la donner durent la rendre souverainement douloureuse. Voilà bien, ce me semble, une image des tortures dont nos fautes légères, en se renouvelant sans fin, ont dû être la cause pour Celui qui a dû les expier. Et quand ces péchés ne lui auraient fait endurer que des piqûres d'épingles, les feriez-vous souffrir à votre mère ? Et n'est-ce pas une atrocité d'avoir ainsi traité Jésus-Christ ?...

Enfin le péché véniel a généralement pour effet, quand il passe en habitude, de *conduire à des péchés plus graves*. Il y prépare les âmes en éloignant d'elles les grâces de Dieu, en prêtant à leurs tentations des forces et des séductions nouvelles, en rendant les cœurs moins sensibles à la crainte d'offenser Dieu, en familiarisant les âmes avec les hontes et les répugnances dont le péché mortel peut être la cause. Je rappelais, tout à l'heure, comment les petites défaillances amènent les grandes. Ce disant, j'avais en vue tout spécialement le péché véniel. C'est là un de ses effets propres et il le produit avec une sorte de fatalité.

Ai-je besoin, maintenant, de dire à quoi nous amènent ces considérations ? Mes auditeurs l'ont déjà deviné : c'est à croire que, si les petites fautes sont moins graves et moins funestes que les grandes, elles ne sont pourtant point à négliger ; que, pour mener une vie sérieusement chrétienne, chacun doit les éviter dans toute la mesure compatible avec sa faiblesse personnelle ; enfin que tout fidèle coupable d'avoir passé une période quelconque de son existence dans l'habitude du péché véniel doit consacrer le reste de sa vie terrestre à payer la dette d'expiation dont cette habitude le laisse redevable.

Mais j'ai à vous proposer une seconde application du principe commenté tout à l'heure, en vous signalant une autre chose d'importance secondaire, mais que les hommes pénétrés de la crainte de Dieu doivent se garder de négliger.

II. — La crainte de Dieu ne nous permet ni, comme nous venons de le voir, de négliger les *petites fautes* ; ni, comme je vais le démontrer, de négliger les *petites pertes*.

Que faut-il entendre, au point de vue spirituel, par les *petites pertes ?* — Le voici.

Notre-Seigneur a quelquefois comparé la vie de ses disciples à un négoce ou à un commerce. C'est ainsi qu'il leur a fait, un jour, cette recommandation : « Continuez votre négoce jusqu'à mon retour [9] » ; c'est-à-dire jusqu'au jour où je reviendrai pour vous juger. Or, le négociant soucieux de ses intérêts ne se contente pas d'éviter les grandes causes de ruine ; il s'efforce de rendre toutes ses opérations lucratives et évite avec un soin égal celles auxquelles on donne le nom de « *manques à gagner*. » Ainsi, il n'entend pas vendre quoi que ce soit sans bénéfice. Ce bénéfice peut être mesquin, à peine appréciable : il l'acceptera quelquefois ; car c'est souvent une nécessité, et l'on ne peut pas faire invariablement des affaires d'or. Mais il tient à gagner toujours quelque chose.

Voilà un souci, — le souci de ne manquer aucun gain, — auquel les chrétiens doivent s'associer. Car il y a, dans leur négoce comme dans tout autre, des pertes possibles et des manques à gagner. — Quelles sont ces pertes ? C'est toute action qui pourrait être rendue méritoire et qui ne l'est pas. Car le mérite acquis devant Dieu constitue le bénéfice du chrétien. Une action qui pourrait avoir du mérite et n'en a point est une opération stérile, une opération à laquelle son auteur ne gagne rien, et, comme je l'appelais tout à l'heure, une action *morte*.

Telle est celle que nous accomplirions en état de péché mortel, car seul l'état de grâce peut nous rendre capables de faire des actes méritoires. En effet le pécheur non justifié est l'ennemi de Dieu et digne d'une peine éternelle, il ne peut donc en même temps avoir droit à la récompense des amis et des enfants d'adoption.

Il faut aussi, pour mériter, rapporter nos bonnes actions à Dieu. Le minimum d'intention requis, de l'aveu de tous les théologiens, existe en celui qui est en état de grâce, même s'il ne formule aucun désir explicite, mais ils ne sont pas moins unanimes à déclarer que leur valeur s'accroît considérablement si on les offre à Dieu en se proposant de le glorifier par nos œuvres. Négliger cette pratique est donc se priver d'un gain plus grand.

Ces explications m'amènent à vous donner les deux conseils suivants, dont vous apprécierez l'importance.

Premièrement, c'est une nécessité pour quiconque veut s'assurer le mérite de ses actions de rester fidèlement en état de grâce. Il évitera donc avec le plus grand soin toute faute mortelle. Et s'il n'y réussit point, il ira chercher sans délai son pardon dans une contrition parfaite, et surtout dans le sacrement de Pénitence.

Deuxièmement, il prendra soin d'offrir à Dieu toutes ses actions par une *intention* formulée en termes exprès. Cette intention est une des pratiques les plus

[8] Office du 13 août, lect. 3.

[9] *Negotiamini, dum venio.* (Luc, XIX, 13).

instamment recommandées par les écrivains spirituels. L'intention joue, en effet, un rôle essentiel dans la valeur morale des actions humaines. Celles-ci valent exactement ce que vaut le but dans lequel on les fait. Or, ce but leur est donné par l'intention qu'on y met. L'intention peut même rendre mauvais un acte qui par lui-même serait bon. Le bien change de caractère et devient un mal, quand on le fait pour une fin mauvaise. Cette intention, passez-moi le mot, lui communique ses tares, le corrompt à fond, lui défend d'être vertu, le transforme en péché. Il est donc de très haute importance de mettre toujours, dans les bonnes actions, une intention religieuse et, pour bien l'y mettre, de la dire à Dieu lui-même.

On peut offrir ainsi à Dieu, dès le commencement du jour, l'ensemble des actions de la journée, et cela en précisant les intentions en vue desquelles on les lui offre.

Comme cette offrande du matin n'exerce plus guère qu'une influence éloignée sur les actions faites aux dernières heures du jour, il est recommandé de la renouveler de temps à autre, pendant la journée et particulièrement au début des actes les plus importants. Ce renouvellement assure l'influence pratique et, par conséquent, l'efficacité de l'intention.

Il va sans dire que chacun est absolument maître de ses intentions. Il peut en changer à son gré. Il peut les multiplier aussi. Cette multiplicité en augmente même le mérite.

Si tous les pieux fidèles tenaient compte de ces conseils et prenaient à tâche, d'une part de conserver toujours avec soin l'état de grâce, et d'autre part de s'habituer à offrir exactement leurs actions à ces intentions qu'une dévotion avisée ne manque jamais de suggérer, combien d'actions stériles, combien d'œuvres mortes, combien de manques à gagner deviendraient des actes féconds, lucratifs, et assureraient à ceux qui les accomplissent une opulente fortune pour les siècles éternels !

Je m'arrête ici avec l'intention de continuer bientôt l'étude des petits moyens.

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

XXIII

LA MALADIE

« Oh ! non, je ne crains pas une longue vie, écrivait-elle, je ne refuse pas le combat. Jamais je n'ai demandé à Dieu de mourir jeune. Il est vrai, je n'ai pas cessé de croire qu'il en serait ainsi, mais sans rien faire pour l'obtenir. »

Pendant le carême de 1896, elle se croyait cependant plus forte que jamais, quand, le Vendredi Saint, elle comprit qu'elle mourrait bientôt.

Le jeudi soir, n'ayant pas obtenu la permission de passer la nuit au saint tombeau, elle rentra à minuit dans sa pauvre cellule. A peine sa tête se posait-elle sur le dur oreiller qu'elle sentit un flot monter en bouillonnant sur ses lèvres. « Je crus que j'allais mourir, et mon cœur se fendit de joie. » Cependant, sa lampe étant éteinte, elle ne la ralluma point et s'endormit sans satisfaire sa curiosité. Au réveil, à cinq heures, elle s'approcha de la fenêtre et vit son mouchoir plein de sang. « O ma Mère, quelle espérance ! écrit-elle. J'étais intimement persuadée que mon Bien-Aimé, en ce jour anniversaire de sa mort, me faisait entendre un premier appel, comme un doux et lointain murmure qui m'annonçait son heureuse arrivée. »

Elle fit croire que c'était un léger accident sans conséquence. On lui permit donc d'accomplir toutes les pénitences et austérités prescrites ce jour-là par la règle. Dans l'après-midi, une novice l'aperçut nettoyant les fenêtres, le visage livide, à bout de forces, et s'offrit à la remplacer.

— « Non, fit-elle, je puis bien supporter cette légère fatigue en ce jour où Jésus a tant souffert pour moi. »

Le soir, elle rentra joyeuse dans sa cellule et elle allait s'endormir quand un nouveau flot de sang afflua à sa bouche. Elle comprit que c'était un second signe de son entrée prochaine dans l'éternelle vie.

Une toux persistante se déclara qui inquiéta la Prieure. On la soumit à un régime fortifiant et la toux disparut pour quelques mois. « Je ne tousse plus, mande-t-elle à sa sœur Léonie le 12 juillet 1896. Cela n'empêchera pas le bon Dieu de me prendre quand il voudra. »

Elle eut alors un songe. Elle aperçut trois carmélites revêtues de leurs manteaux et de leurs grands voiles. Elle pensa qu'elles venaient du ciel et elle se disait : « Que je serais heureuse de voir le visage d'une de ces carmélites ! » Soudain, comme si elle avait entendu cette prière, la plus grande des saintes s'avança vers elle, souleva son voile et l'en couvrit. Sœur Thérèse reconnut la vénérable Mère Anne de Jésus, fondatrice du Carmel de France, celle que sainte Thérèse se plaisait à appeler « sa fille et sa couronne ».

— O ma Mère, dit sœur Thérèse, je vous en supplie, dites-moi si le bon Dieu me laissera longtemps sur la terre. Viendra-t-il bientôt me chercher ?

— Oui, fit l'Apparition avec une inexprimable tendresse, bientôt... bientôt, je vous le promets.

— Ma Mère, dites-moi encore si le bon Dieu ne demande pas autre chose que mes pauvres petites actions et mes désirs. Est-il content de moi ?

Le visage de la sainte prit une splendeur nouvelle, plus éclatante, avec une expression d'amour infiniment douce, et elle dit : « Le bon Dieu ne demande rien autre chose de vous. Il est content, très content. » Puis, prenant dans ses mains la tête de la jeune religieuse, elle la couvrit de caresses. « Mon cœur était dans la joie, ajoute celle-ci. Je me souvins de mes sœurs et je voulais demander quelque chose pour elles. Hélas ! je m'éveillai. Je ne saurais redire l'allégresse de mon âme. Plusieurs mois se sont écoulés depuis cet ineffable rêve, et cependant le souvenir qu'il me laisse n'a rien perdu de sa fraîcheur, de ses charmes célestes. »

Elle était convaincue qu'elle ne guérirait pas, et la pensée de son union prochaine avec le céleste Epoux la comblait de joie. Elle s'affaiblissait visi-

blement, mais elle voulait suivre *jusqu'au bout*, selon le mot qui lui était familier, les exercices de la communauté. Un soir les religieuses devaient se réunir à l'ermitage du Sacré-Cœur pour chanter un cantique. Elle s'y rendit, ou plutôt elle s'y traîna, et quand elle arriva, épuisée, elle dut s'asseoir. Une carmélite lui fit signe de se lever pour chanter le cantique. Elle se leva, malgré sa fatigue extrême, et resta debout jusqu'à la fin.

L'infirmière lui conseilla de faire tous les jours une petite promenade d'un quart d'heure dans le jardin. Elle regarda cet avis comme un ordre et chaque jour, pendant un quart d'heure, elle suivait péniblement les allées. Une sœur la voyant marcher avec effort lui dit : « Vous feriez bien mieux de vous reposer. Votre promenade, dans ces conditions, ne peut que vous épuiser. » — « C'est vrai, répondit-elle. Mais savez-vous ce qui me donne des forces ? *Je marche pour un missionnaire.* Je pense que là-bas, bien loin, l'un d'eux est peut-être épuisé dans ses courses apostoliques et, pour diminuer ses fatigues, j'offre les miennes au bon Dieu. »

Cependant, peut-être dans l'espoir de pouvoir répondre à l'appel du Carmel d'Hanoï qui la réclamait avec instance, elle commença une neuvaine au vén. Théophane Vénard pour demander sa guérison. A partir de ce jour sa situation empira. Le ciel se prononçait, elle n'était plus faite pour la terre.

La Prieure, la Mère Marie de Gonzague, habituée à la voir souffrir, mais marcher toujours, lui permettait de s'associer à tous les exercices de la communauté. Et l'on voyait chaque soir l'héroïque religieuse monter seule l'escalier, s'arrêter à chaque marche pour reprendre haleine et regagner péniblement sa cellule. Elle mettait une heure pour se déshabiller, tant elle était faible, puis elle étendait sur sa pauvre paillasse ses membres endoloris. On devine ce qu'étaient les nuits.

— Il faudrait accepter des soins, pendant ces nuits de souffrance, lui dit une sœur.

— Oh ! non, répondit-elle, je m'estime au contraire bien heureuse d'être dans une cellule assez retirée pour ne pas être entendue de mes sœurs. Je suis contente de souffrir seule. Dès qu'on me plaint et qu'on me comble de délicatesses, *je ne jouis plus.*

— Vous souffrez beaucoup en ce moment, n'est-ce pas ?

— Oui, mais je l'ai tant désiré ! Ne vous affligez pas de me voir souffrir. J'en suis arrivée à ne plus pouvoir souffrir, parce que toute souffrance m'est douce. Nous qui courons dans la voie de l'amour, il ne faut jamais nous tourmenter de rien. Si je ne souffrais pas de minute en minute, il me serait impossible de garder la patience, mais je ne vois que le moment présent ; j'oublie le passé et je me garde bien d'envisager l'avenir. Cependant priez pour moi. Souvent, lorsque je supplie le ciel de venir à mon secours, c'est alors que je suis le plus délaissée !

C'est ainsi qu'elle souffrait, sachant qu'à chaque moment suffit sa peine et qu'à chaque moment aussi Dieu nous soutient de sa grâce. Et quand elle subissait l'épreuve de l'abandon, elle se tournait vers Dieu, vers tous les saints, et elle les remerciait quand même : « Je crois, disait-elle, qu'ils veulent voir jusqu'où je pousserai mon espérance. »

Pour elle c'eût été une grande joie de mourir pour s'unir au divin Maître : « Je crois que cette pensée me ferait mourir de joie, disait-elle, si je n'avais l'épreuve qu'il est impossible de comprendre. » Cette épreuve, c'étaient les tentations contre la foi qui la tourmentaient. Dieu le permettait ainsi pour que son âme devînt entièrement pure, après avoir passé par ce terrible creuset. Mais, malgré tout, elle demeurait dans « sa petite voie de confiance et d'abandon, » dans la voie d'amour qui exclut toute crainte. Elle était joyeusement résignée à tout et disait : « Je ne désire pas plus mourir que vivre. Si le Seigneur m'offrait de choisir, je ne choisirais rien : je ne veux que ce qu'il veut ; c'est ce qu'il fait que j'aime. »

La voie de la souffrance était aussi la voie de l'humilité. Un jour qu'on lui avait mis des pointes de feu et qu'elle reposait dans sa cellule, elle entendit une sœur parler ainsi d'elle à la cuisine : « Ma sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus va bientôt mourir, et je me demande vraiment ce que notre Mère pourra dire d'elle après sa mort. Elle sera bien embarrassée, car cette petite sœur, tout aimable qu'elle est, n'a pour sûr rien fait qui vaille la peine d'être raconté. »

Les prieures ne l'avaient point gâtée. Elle avait voulu être ignorée, elle l'était et elle en jouissait.

XXIV

ÉPREUVES ET CONSOLATIONS

Les tentations revenaient sans cesse. Le démon, sachant qu'il ne pouvait avoir prise sur cette âme, s'acharnait sur elle pour la tourmenter. Il lui disait : « Es-tu sûre d'être aimée de Dieu ? Est-il venu te le dire ? Ce n'est pas l'opinion de quelques créatures qui te justifiera devant lui. » Ces tentations lui étaient d'autant plus pénibles qu'elle n'avait jamais connu la voie de la crainte... Un jour un billet de sa sœur Pauline lui arriva opportunément pour lui assurer qu'elle était grandement chérie de Dieu et qu'elle était à la veille de recevoir la couronne éternelle. Elle fut aussitôt consolée.

Une nuit, elle dit à l'infirmière qui la veillait : « Le démon est autour de moi. Je ne le vois pas, mais je le sens... Il me tourmente, il me tient comme avec une main de fer pour m'empêcher de prendre le moindre soulagement. Il augmente mes maux afin que je me désespère... Et je ne puis pas prier. Je puis seulement regarder la Sainte Vierge et dire : « Jésus ! » Qu'elle est nécessaire la prière des Complies : *Procul recedant somnia, et noctium phantasmata !* Délivrez-nous des fantômes de la nuit ! J'éprouve quelque chose de mystérieux, je ne souffre pas pour moi, mais pour une autre âme... et le démon ne veut pas ! »

L'infirmière alluma un cierge bénit, et le démon s'enfuit.

Elle regardait une fois le ciel, avec dans les yeux une expression de vif désir et d'amour. Une sœur

lui dit : « Bientôt vous habiterez au-delà de ce beau ciel bleu. Aussi, avec quel amour vous le contemplez ! »

— « Ma Mère, dit-elle en souriant à la Prieure qui était présente, nos sœurs ne savent pas ma souffrance. En regardant le firmament bleu, je songeais seulement que si ce ciel matériel est bien beau, *l'autre m'est de plus en plus fermé*. J'ai d'abord été affligée de la réflexion qui m'a été faite, puis une voix intérieure m'a répondu : « Oui, tu regardais le ciel par amour. Puisque ton âme est entièrement livrée à l'amour, toutes tes actions, même les plus indifférentes, sont marquées de ce cachet divin. » A l'instant j'ai été consolée. »

Ses sœurs voulaient l'arracher à la mort à force de prières. Le 5 juin 1897, elles firent une neuvaine à Notre-Dame des Victoires, mais la Sainte Vierge ne les exauça point. Au commencement de juillet, le mal devint si grave qu'il fallut la conduire à l'infirmerie. Sa sœur Agnès de Jésus l'aida à descendre, et jetant un regard sur cette cellule où elle ne reviendrait plus :

— Quelle peine j'aurai à la regarder, fit-elle, quand vous ne serez plus là !

— Pour vous consoler, ma petite Mère, lui répondit sœur Thérèse, vous penserez que je suis bien heureuse là-haut, et qu'une grande partie de mon bonheur je l'ai acquise dans cette cellule : car j'y ai beaucoup souffert et j'aurais été heureuse d'y mourir.

Et elle levait avec amour ses yeux vers le ciel bleu, pur comme son âme.

Quand elle entra à l'infirmerie, elle regarda avec une douce persistance la Vierge miraculeuse qui lui avait souri autrefois, et que, par une attention charmante, on y avait installée. Sa sœur Marie — Mère Marie du Sacré-Cœur — lui dit : « Que voyez-vous ? » — « Ah ! s'écria-t-elle, jamais elle ne m'a paru si belle !... Mais aujourd'hui c'est la statue. *Autrefois, vous savez bien que ce n'était pas la statue.* »

Elle se plaisait à la contempler. Un soir elle dit : « Que je l'aime, la Vierge Marie ! Si j'avais été prêtre, que j'aurais bien parlé d'elle ! On la montre inabordable. Il faudrait la montrer imitable. *Elle est plus mère que reine*. J'ai entendu dire que son éclat éclipse tous les saints, comme le soleil, à son lever, fait disparaître les étoiles. Mon Dieu ! que cela est étrange ! Une mère qui fait disparaître la gloire de son enfant ! Moi je pense tout le contraire, je pense qu'elle augmentera beaucoup la splendeur des élus... La Vierge Marie, comme il me semble que sa vie était simple ! »

Et elle se mit à faire un tableau ravissant de l'intérieur de la Sainte Famille, à Nazareth, où la Sainte Vierge, en effet, allait, venait, priait, travaillait et conversait avec la plus aimable simplicité.

La veille de Notre-Dame du Mont-Carmel, elle se prépara avec ferveur à communier en cette belle fête. Une novice lui dit : « Si vous alliez mourir demain, après la communion, ce serait une si belle mort qu'il me semble qu'elle me consolerait de toute ma peine. » — « Mourir après la communion, un jour de grande fête ! reprit-elle vivement. Non, il n'en sera pas ainsi. Les petites âmes ne pourraient pas imiter cela. Dans ma petite voie, il n'y a que des choses ordinaires. Il faut que tout ce que je fais, les petites âmes puissent le faire. »

Pendant la nuit elle composa un couplet qui devait être chanté avant la communion. Le lendemain le pavé du cloître était jonché de fleurs ; un jeune prêtre qui célébrait sa première messe dans la chapelle du Carmel lui porta le saint Viatique, et Marie Guérin, sa cousine, sœur Marie de l'Eucharistie, chanta de sa voix admirablement mélodieuse :

Mourir d'amour, c'est un bien doux martyre,
Et c'est celui que je voudrais souffrir...
Car je le sens, mon exil va finir.

Le 26 juillet, elle écrivait à l'un de ses deux frères missionnaires : « Je suis heureuse de mourir parce que bien plus qu'ici-bas, je serai utile aux âmes qui me sont chères. »

« Etre utile aux âmes » après sa mort, c'était son grand désir et sa douce certitude : « Le bon Dieu fera toutes mes volontés au ciel, disait-elle, parce que je n'ai jamais fait ma volonté sur la terre. »

Elle disait encore : « Ce n'est pas la mort qui viendra me chercher, mais le bon Dieu. La mort n'est point un fantôme, un spectre horrible, comme on la représente sur les images. Il est écrit dans le catéchisme que la mort est la séparation de l'âme et du corps. Ce n'est que cela. Eh bien ! je n'ai pas peur d'une séparation qui me réunira au bon Dieu ! »

La confiance lui revenait entière avec une sérénité d'âme rayonnante. Aussi reçut-elle avec bonheur le 30 juillet l'Extrême-Onction.

« La porte de ma prison est entr'ouverte, disait-elle avec un suave sourire. Je suis dans la joie surtout depuis que notre Père Supérieur m'a assuré que mon âme ressemble aujourd'hui à celle d'un petit enfant après le baptême. »

Le 14 août, elle écrivait encore au même missionnaire :

« Au moment de paraître devant le bon Dieu, je comprends plus que jamais qu'il n'y a qu'une chose nécessaire : travailler uniquement pour lui et ne rien faire pour soi ni pour les créatures. Jésus veut posséder complètement votre cœur ; pour cela il vous faudra beaucoup souffrir... mais aussi quelle joie inondera votre âme, quand vous serez arrivé à l'heureux moment de votre entrée au Ciel !

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie... et tout ce que je ne puis vous dire ici-bas, je vous le ferai comprendre du haut des cieux. »

Car, elle le redira plusieurs fois, et c'est la note qui la caractérise, elle ne veut pas demeurer comme oisive pendant l'éternité : elle s'occupera de tous ceux qu'elle a aimés sur la terre et qui l'imploreront. Elle est éminemment secourable. Une sœur lui disait : « Vous nous regarderez du haut du ciel, n'est-ce pas ? »

Elle répondit d'une manière charmante : « Non, *je descendrai.* »

Elle estimait que l'amour exige la présence, et elle se promettait de revenir sur la terre, après sa mort, de descendre des hauteurs célestes auprès de ses chères carmélites de Lisieux, auprès des siens, de surveiller les misères humaines, de les secourir, et d'écouter les prières, les vœux qui lui seraient adressés. Elle ne savait pas que ces vœux lui viendraient de tous les points de l'univers pour solliciter son activité éternelle et son cœur embrasé de charité. Aujourd'hui elle répond à tous, elle met la paix dans les âmes, elle opère des milliers de miracles secrets, elle est sûrement l'une des âmes du Paradis les plus invoquées.

XXV

PLUIE DE ROSES

Elle pense à l'éternité, mais au lieu que les autres l'envisagent comme un « repos éternel, » pour elle c'est un temps éternel d'action. Sa mission ici-bas s'achève, mission bien humble où elle s'est appliquée à donner l'exemple à tous, à édifier, à élever ses chères novices. C'était un champ bien restreint, où elle a cependant beaucoup travaillé, mais d'un travail inconnu au dehors, ignoré même de beaucoup de ses sœurs dans le cloître ; voici un champ, vaste à l'infini, où vont s'exercer sa sollicitude et sa charité pour les hommes ses frères. Sa nouvelle mission commence.

Car elle a conscience d'avoir cette mission.